

DEMANDE FACULTATIVE D'ENVOI DE DOCUMENTS

ET DE RENSEIGNEMENTS (1)

(cette demande est à renvoyer, le cas échéant,
au siège social jusqu'au 5ème jour avant la réunion)

Nom et adresse de l'actionnaire :

LINEDATA SERVICES
Service Juridique - Assemblées
19, rue d'Orléans
92200 Neuilly-sur-Seine

Le _____

Messieurs,

En ma qualité de propriétaire de [_____] actions de la société Linedata Services, je vous serais reconnaissant(e) de bien vouloir m'adresser les documents et renseignements concernant l'assemblée générale mixte des actionnaires du 27 avril 2017, tels qu'ils sont visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Je vous remercie de bien vouloir adresser ces documents à l'adresse figurant en-tête des présentes.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

(1) En vertu de l'alinéa 3 de l'article R. 225-88 du Code de commerce, les actionnaires peuvent, sous réserve que leurs actions soient nominatives, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 dudit Code, à l'occasion de chacune des assemblées générales ultérieures. L'actionnaire désirant bénéficier de cette mesure devra en porter mention sur la présente formule.